

*Chef étoilé.* p. 4

*Ouverture de  
Décathlon.* p. 6

*Fans de cycles.*  
p. 16

N°269 .NOV.-DÉC. 2021

# C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens



*Grand format* P. 8

# SI ON PARLAIT VÉLO ?



# Clic...



CŒUR DE VILLE EN FÊTE

JULES R GOBERT



VICTOIRE DES BLEUS  
FACE À CHÂTEAURoux

JEAN-PHILIPPE VORILLION



SEPTEMBRE EN MUSIQUE

JEAN-JACQUES PAUGET

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Georges Blanc, sous une bonne étoile.
- 5 Samuel Texier danse avec les stars.

### GÉOLOCALISÉS.

- 6 Décathlon dans la course.

### GRAND FORMAT.

- 8 Si on parlait vélo ?

### PETITS FORMATS.

- 12 Le quartier Terre des Fleurs métamorphosé.
- 15 Budget participatif, c’est parti !

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Fans de cycle.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
PRÉSIDENT DE GRAND BOURG  
AGGLOMÉRATION  
CONSEILLER RÉGIONAL  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## SAVOIR SE PARLER

**En cet automne 2021 – particulier car il fait suite à la période exceptionnelle que nous vivons depuis près de deux ans –, je ressens dans notre société une forme de tension permanente.**

Elle s’exprime dans un débat public qui fait la part belle aux outrances, aux provocations verbales, qui ne permet plus aux voix modérées, équilibrées, d’être entendues. Au plan national, mais aussi au plan local, on a le sentiment qu’il faut être dans l’agressivité pour essayer de marquer les esprits au moins quelques heures, qu’il faut caricaturer les propos, déformer l’histoire ou les faits pour créer du buzz.

Cette tension s’exprime aussi dans les rues par des manifestations inorganisées qui perturbent sans préavis le droit de circuler librement, l’activité des commerçants ou simplement les balades du samedi après-midi en centre-ville. Je le dis clairement : la « liberté » au nom de laquelle certains manifestent doit respecter la liberté de tous les autres ! Rendons-nous compte que le centre-ville est systématiquement paralysé depuis le mois d’août pour quelques centaines de manifestants. J’ajoute qu’à chaque fois que je l’ai rappelé publiquement, cela m’a valu des retours hostiles sur les réseaux sociaux.

Cette tension s’exprime dans l’agressivité de certains au moindre rappel des règles élémentaires de civisme : j’en ai fait l’expérience moi-même récemment, en rappelant à un automobiliste que stationner sur un trottoir même « quelques minutes » empêche les personnes handicapées de circuler ou oblige une maman à passer en poussette sur la voie de circulation.

Bien évidemment, les bouleversements de nos vies au cours des mois passés ont laissé des traces : chez ceux qui ont vu leurs conditions de vie et de travail perturbées, chez les enfants, dont la scolarité a été affectée, et pour nous tous, par la tension que la « période Covid » a créé dans notre quotidien.

Pour autant, les dérives du débat public, national comme local, au cours des dernières semaines ne peuvent manquer d’inquiéter tout comme cette agressivité permanente au moindre incident. Il est temps de réapprendre tout simplement à se parler. En citoyens égaux et respectueux. C’est ce qui nous permet de vivre ensemble sereinement.



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Slim Mazni. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Guillaume Atger. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. **Conception :** Le Magazine. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Comimpress. **Distribution :** MédiaPost. **Tirage :** 27 800 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. Magazine lu par la Bibliothèque sonore. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé. IMPRIM'VERT



« Comme le dit mon ami Bernard Pivot : sois sérieux dans ce que tu fais, mais ne te prends jamais au sérieux. »

## Georges Blanc

# SOUS UNE BONNE ÉTOILE.

Triple étoilé depuis 1981, Georges Blanc multiplie les titres de noblesse de la gastronomie française sans pour autant prendre la grosse toque.

### Bio express

**1943** Naissance à Bourg-en-Bresse

**1962** Major de l'école hôtelière de Thonon-les-Bains

**1968** Reprise du restaurant de Vonnas

**1981** 3<sup>e</sup> étoile au guide Michelin

**2019** Meilleur ouvrier de France *honoris causa*

Ce matin-là, Georges Blanc enchaîne les rendez-vous, le célèbre chef n'est pas encore à l'heure de la retraite. « Les épisodes de confinement auraient pu être un avant-goût, mais ils m'ont conforté dans le désir de continuer », confie-t-il. Plus de 40 ans d'exigence et de travail qui lui ont valu de devenir l'ambassadeur de la gastronomie bressane.

### RÊVE DE VOYAGES

Élevé au milieu des fourneaux de sa grand-mère et de sa mère, Georges Blanc n'a pas toujours songé à être cuisinier. Lycéen à Carriat, il regardait vers le ciel : « Je voulais piloter et voyager, mais j'ai été recalé à l'examen médical de l'École de l'air de Salon-de-Provence parce que j'étais daltonien. Le Mirage III exposé au parc d'Epeyssoles est un clin d'œil à ce rêve d'adolescent », raconte-t-il.

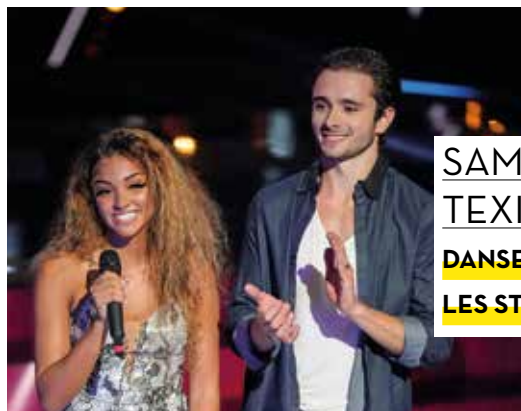
Sorti major de sa promotion de l'école hôtelière de Thonon-les-Bains, Georges Blanc reprend en 1968 l'affaire familiale. « Le restaurant Blanc a aujourd'hui 150 ans et le village gourmand de Vonnas emploie 220 personnes », explique le chef, aujourd'hui secondé par son fils Frédéric. Son secret : « Une passion intacte et un amour des bons produits. Il y a une semaine, j'organisais un marché de producteurs à Vonnas et je dînai avec le président Macron pour défendre nos métiers », souligne celui qui est aussi président du Comité interprofessionnel de la volaille de Bresse depuis 1986. « Mes clients veulent vivre une expérience émotionnelle, certains viennent de loin, d'autres ont cassé leur tirelire pour découvrir l'étoilé près de chez eux. Je suis disponible pour tous. Je vis simplement, ça ne m'est jamais monté à la tête. »



## NATHALIE POURCHOUX

**LA FORCE DU  
COLLECTIF**

**C'est sur le terrain que Nathalie Pourchoux conçoit son métier.** Directrice de l'association Le Plateau, elle a toujours baigné dans l'engagement associatif. Animatrice au centre de loisirs Cloé dont elle a ensuite pris la direction, elle a œuvré pour la création de l'association Le Plateau dès 2006. « Les habitants sont au cœur du projet. Ce sont leurs souhaits, leurs besoins que nous écoutons. » Labellisée Espace de vie sociale, l'association orchestre des ateliers et des animations pensés avec les bénévoles. « L'équipe a le sens de l'humain. C'est une vraie richesse d'échanges. Chacun trouve sa place selon ses capacités et ses envies. On travaille ensemble sur la faisabilité des projets. Ils ont le pouvoir d'agir. » Prochaine étape, le déménagement de l'association en 2022 dans les nouveaux locaux au parc de la Madeleine et le portage du centre de loisirs. « C'est un nouveau challenge. Nous aurons sept salariés. Toute l'équipe s'est investie et a eu un vrai pouvoir de décision », se réjouit Nathalie à l'aube d'une nouvelle ère.



## SAMUEL TEXIER

**DANSE AVEC  
LES STARS**

**Ancien élève et professeur du centre de danse Jean-Luc et Laurence Habel, Samuel Texier est à l'affiche de l'émission de TF1, Danse avec les stars.** « C'est un accomplissement, une belle aventure humaine », avoue le sportif qui a franchi bien des obstacles pour en arriver là. « Élève moyen, je suis sorti du système scolaire à 14 ans pour travailler et financer mes cours de danse. Ça n'a pas toujours été facile ! ». Sa ténacité a été récompensée. Finaliste des Coupes de France de danse sportive entre 2017 et 2020, vainqueur en 2018, Samuel a participé aux shows de Miss France et a même dansé en première partie de Beyoncé en Inde. Avec un tel CV, pas étonnant que la production de DAL'S ait flashé sur lui ! Partenaire de la chanteuse Wejdene, le danseur-chorégraphe entend « aller le plus loin possible » dans l'aventure. « Ma motivation première, c'est de rendre fière ma famille et de prouver aux jeunes qu'il faut croire en ses rêves », conclut ce compétiteur qui a déjà en ligne de mire de multiples projets autour de la danse, du mannequinat et du cinéma.



## RENÉ HAYOUN

**LE MÉTIER  
DANS LE SANG**

## Le mot : Forain

« Comme Obélix, je suis tombé dans la potion quand j'étais petit. Le métier de forain on se le transmet et on le fait avec le cœur. J'ai retrouvé des ancêtres au XVIII<sup>e</sup> siècle qui étaient déjà sur la route. C'est génétique la vie foraine. » Président de l'Association de défense des droits forains et de l'Union syndicale regroupant des entreprises et artisans forains, René Hayoun est aussi membre de la Commission nationale des professions foraines et circassiennes. Le métier de forain, il l'aime et le défend. « Il a fallu se battre pour redémarrer après la crise sanitaire. On a beaucoup travaillé pour mettre en place un protocole sanitaire permettant au public de venir s'amuser en toute sécurité. » Sur le Champ de Foire jusqu'au 21 novembre, René tiendra son stand de jeux au milieu d'une centaine de manèges, de jeux et de gourmandises. Un rendez-vous emblématique de l'hiver burgien qui tient à cœur au forain. « La Saint-Martin, ma famille y vient depuis cinq générations. Notre métier, c'est d'amuser le public, d'apporter de la joie aux gens et de perpétuer la tradition populaire dans les villes. »



## CE QUI ARRIVE

Ce *qui arrive*, est la nouvelle exposition d'H2M, Espace d'art contemporain, qui vous accompagnera du 27 novembre 2021 au 20 février 2022. Pont entre le passé, le présent et l'avenir, entre présence et absence, la ruine mettra plus que jamais le spectateur face à l'expérience du temps et de l'espace. Œuvres signées Gaëlle Foray, Jean-Xavier Renaud, Marc Desgrandchamps. Laissez-vous surprendre !

**+ H2M-Espace d'Art contemporain, du 27 novembre 2021 au 20 février 2022, du mercredi au dimanche, de 13 h à 18 h.**

## DU SPORT COMME LES "PROS"

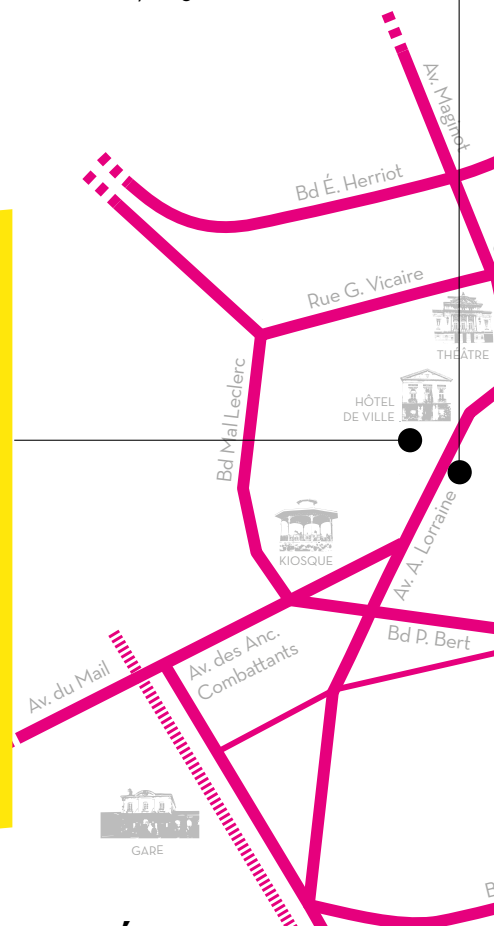
Pour promouvoir la pratique sportive de proximité, le service Action sportive de la Ville a mis en place des parcours sportifs urbains, en partenariat avec les trois clubs professionnels l'USBPA, la JL et le FBBPO1. Tout au long des trois parcours, des exercices et des défis sont proposés. Une bonne raison de chausser les baskets et de pratiquer à votre rythme, près de chez vous.



JEAN-JACQUES PAUGET

L'environnement urbain devient terrain de sport. Les parcours proposés et des vidéos tutorielles réalisées par les sportifs des clubs partenaires sont disponibles sur le site internet de la Ville.

**+ [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)**



## VOTRE AVIS SUR LE MARCHÉ

Au printemps 2021, la Ville a mené une enquête sur le marché du Champ de Foire. Quels sont les usages et les usagers, les points forts, les évolutions souhaitées ? Commerçants et clients ont été interrogés et leurs réponses seront analysées. Les éléments collectés ont été ajoutés à une enquête de la SCET (Services, Conseil, Expertises et Territoires), filiale de la Caisse des dépôts. Selon les premières conclusions, le marché est jugé attractif et attire tous types de publics grâce à ses atouts : stationnement, offre importante et variée. La faiblesse la plus souvent rapportée est la dispersion des différentes zones de chalandise qui donne un aspect éclaté au marché. Des pistes d'amélioration seront prochainement étudiées.



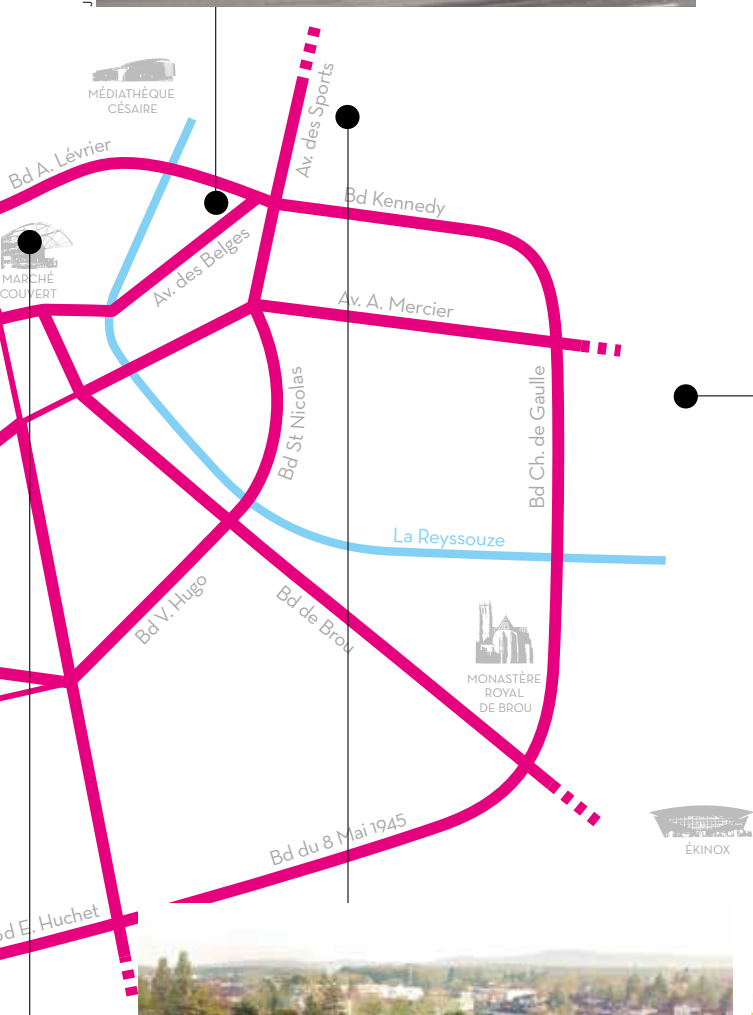




JULES RIGOBERT

## DÉCATHLON DANS LA COURSE

Le nouveau magasin Décathlon a ouvert ses portes depuis mi-octobre au carrefour de l'Europe. Avec 3000 m<sup>2</sup> de surface commerciale, le nouveau bâtiment, aux grandes baies vitrées, offre un parking de 260 places dans un site végétalisé. Sur le toit, une centrale photovoltaïque permet de produire 40 % de l'électricité utilisée par le complexe. En déménageant de Viriat à Bourg, l'enseigne a gagné 50 % de surface et a développé de nouveaux produits sur une gamme de sports élargie.



## L'Espace du Lac ouvert à la location

Depuis mai, une nouvelle salle est proposée à la location au cœur du quartier Bouvent-Curtafray. L'Espace du Lac est une salle destinée à des événements festifs et ouverte au monde économique et associatif. Elle propose aux habitants d'accéder à une offre publique de salle adaptée aux rassemblements familiaux ou amicaux. Doté d'une salle de réception de 280 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 200 personnes assises et d'une cuisine équipée, cet espace dispose également d'un préau de 240 m<sup>2</sup> donnant sur un jardin, d'un espace de jeux aménagé et d'un parking de 160 places. L'extérieur peut être loué indépendamment.

**+** Réservations au 04 74 45 70 75  
ou [locsalles@bourgenbresse.fr](mailto:locsalles@bourgenbresse.fr)



JULES RIGOBERT



NOUVEL R

## PREMIER COUP DE PIOCHE

C'est parti pour le Carré Revermont ! Le nouveau lotissement va voir le jour sur le terrain de l'ancien camping municipal. Les travaux ont débuté en septembre. Le lotissement sera composé de 31 logements, tous dotés d'un extérieur. Neuf terrains à bâtir, dont 7 ont déjà trouvé preneurs, complètent l'offre. Cet ensemble résidentiel de deux hectares, proche du centre-ville, aura la particularité d'intégrer un potager commun aux habitants. Les premiers logements devraient être livrés mi-2023.

# Grand format.



## 60 km

de voies aménagées pour  
les cycles à Bourg

J'adopte le vélo, car...

- C'est bon pour la santé !
- C'est mieux pour la qualité de vie : moins de pollution de l'air, de nuisances sonores...
- C'est bon marché ! Ni carburant, ni taxes, ni assurances, peu d'entretien...
- Ça dynamise le commerce : les cyclistes réalisent leurs achats dans leur quartier ou sur leur itinéraire de déplacement et ils sont des clients fidèles.



Les Burgiens sont invités cet automne à s'exprimer sur le Plan vélo 2025. Les résultats de cette consultation alimenteront la réflexion sur les prochains aménagements cyclables.

## Consultation

# SI ON PARLAIT VÉLO ?

## Interview

CORINNE BERTRAND



**SÉBASTIEN  
GUÉRAUD**  
**MAIRE-ADJOINT  
DÉLÉGUÉ  
À LA PROXIMITÉ ET  
AUX DÉPLACEMENTS**

«  
22 g de CO<sub>2</sub>  
par habitant  
au kilomètre :  
c'est le bilan  
carbone d'un  
vélo électrique,  
contre 271 g  
pour une  
voiture. »

GUILLAUME ATGER

### Pourquoi lancer une concertation ?

Bourg-en-Bresse a déjà fait du chemin en matière d'aménagements dédiés aux cycles, mais la crise sanitaire a été le révélateur d'une tendance de fond qui a poussé de nombreux Burgiens à délaisser la voiture pour pédaler. Des aménagements provisoires ont vu le jour pendant les confinements ; ils ont été pérennisés depuis pour offrir une véritable place aux cyclistes et sécuriser leurs déplacements (cf. p. 10). Parallèlement, Grand Bourg Agglomération réalise des aménagements (avenue du Mail, La Traverse...) et lance début 2022 une étude sur l'aménagement des axes structurants dans les communes de Bourg, Péronnas, Saint-Denis et Viriat (avenues de Lyon, Trévoux/Mail, de Marboz, Amédée-Mercier, Bad Kreuznach et Maréchal-Juin et route de Paris). La concertation des Burgiens va servir à

construire le futur plan vélo. Premier objectif : cerner le rapport des Burgiens, cyclistes ou non, à la pratique du vélo, leurs attentes pour identifier les leviers et les freins au développement de cette pratique. Deuxième objectif : informer et sonder les habitants sur le futur plan vélo. Le 20 octobre dernier, une journée d'échange a permis d'aller à leur rencontre sur le marché et lors d'ateliers participatifs. Une e-consultation se déroule jusqu'au 10 décembre sur le site Internet de la Ville avec la possibilité de donner son avis sur les cartes du futur plan vélo.

> **À découvrir sur [bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr) ou en flashant le QRcode ci-contre.**

### Quels sont les objectifs du Plan vélo 2025 ?

Le plan vélo s'articule autour de trois axes structurants : l'extension du réseau cyclable pour une couverture optimale de la commune, l'aide

à l'acquisition d'un vélo et un guide des bonnes pratiques. De nouveaux aménagements compléteront le réseau existant : des voiries partagées dans les quartiers, un Réseau Vélo Express pour contourner la ville ou y accéder grâce à des pistes cyclables séparées de la chaussée et des pistes classiques plus nombreuses. En 2022, la Ville expérimentera une aide à l'acquisition de vélo avec un montant forfaitaire de 100 € pour un vélo classique et 300 € pour un VAE et pas plus de deux vélos par ménage, pour tous les habitants dès 16 ans. Un guide s'adressera à tous les usagers qui partagent l'espace public, rappelant les règles du code de la route, les sanctions applicables en cas de non-respect...



# LE VÉLO TRACE SA ROUTE

Pour faciliter la pratique du cycle au quotidien, la Ville s'est dotée de 60 kilomètres de voies cyclables. Revue de détail des dernières réalisations.

## **Remise en selle**

La Station propose la location de vélos\*, des tuyaux pour rouler malin, des infos sur les réseaux de bus urbains et les cars régionaux et la vente de titres de transports. Sa vélo-école dispense des formations gratuites pour se remettre en selle ou se déplacer en milieu urbain (sur inscription dès 18 ans).

\*215 vélos dont 160 électriques.

**+** La Station, parvis de la gare SNCF, avenue Pierre-Sémard :  
04 74 45 05 30  
lastation@grandbourg.fr

## **Vélos en libre-service**

100 Rubis'Vélos sont disponibles en libre-service, 7j/7 et 24h/24. Ils sont répartis dans 19 stations à Bourg, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg et Viriat.

**+** Accédez à ce service via [rubis.ecovelo.mobi](https://rubis.ecovelo.mobi) ou téléchargez l'application Rubis'Vélo



SERGE LATHIER

En amont des aménagements cyclables de l'avenue Jean-Marie-Verne, la rue Montesquieu avait été équipée en 2020.

### • **Boulevard Saint-Nicolas**

La piste vélo bidirectionnelle testée pendant le confinement sur le boulevard Saint-Nicolas a été pérennisée cet été avec la pose de bordures séparatives et la création d'îlots centraux où seront plantés cet automne 13 arbres et 2 500 vivaces. L'enrobé du boulevard a été refait par le Département et le système de feux aux carrefours de la rue du Pressoir et de la rue du Cordier a été simplifié.

> **Coût pour la Ville : 327 500 € T.T.C. pour 510 m aménagés.**

### • **Avenue du Maréchal-Juin**

Après une mise en place provisoire, la piste bidirectionnelle de l'avenue Maréchal-Juin a été définitivement aménagée cet été avec la pose de bordures séparatives, l'adaptation des feux et l'élargissement du trottoir au niveau du giratoire d'Ainterexpo.

> **Coût pour la Ville : 186 400 € T.T.C. pour 770 m aménagés.**

### • **Avenue Jean-Marie-Verne**

Débutée à l'automne 2019, la réfection complète de l'avenue Jean-Marie-Verne s'est achevée cet été. Dotée de réseaux réhabilités, d'une chaussée neuve avec mise aux normes accessibilité des trottoirs et des quais bus, d'une piste cyclable bidirectionnelle et de plantations, la nouvelle avenue permet une circulation sécurisée des vélos entre le centre et les aménagements cyclables des Vennes (voie partagée des rues Montesquieu et de la Prévoyance).

> **Coût pour la Ville : 1 450 000 € T.T.C.**

### • **Avenues du Mail et de Trévoux**

De la trémie du Mail au rond-point de la fromagerie avenue de Trévoux à Saint-Denis, Grand Bourg Agglomération a réalisé, à la fin de l'été, 1 km de bandes cyclables.

> **Coût pour le Grand Bourg Agglomération : 25 000 € T.T.C.**

### • **Boulevards du 8-Mai-1945 et Paul-Valéry**

En 2022, des pistes bidirectionnelles seront créées sur ces deux axes.





SÉBASTIEN TOURNIER

## Les règles d'or du cycliste



SERGE BUATHIER

## Une Traverse très nature !

Grand Bourg Agglomération a mis en service en juin 2018 la voie verte La Traverse reliant Attignat à Jayat. En 2021, elle est prolongée jusqu'à Bourg : 3,6 km sont en cours d'aménagement entre les avenues de Marboz et Amédée-Mercier. Cette voie, de 2 à 3 mètres de large, suit le canal de la Reyssouze et le bief du Dévorah et sera achevée cet automne. Elle dessert les quartiers de la Reyssouze, des Dîmes et de la Croix-Blanche et se raccorde à l'itinéraire doux reliant la médiathèque Césaire

et le stade Verchère. La Ville sécurise les intersections en aménageant des plateaux piétonniers chemin des Pâquerettes, avenue de l'Égalité, rue Schuman et allée de Challes. La traversée de la rue des Dîmes sera rétrécie avec un alternat de circulation. À l'horizon 2022, La Traverse sera prolongée jusqu'à Bouvent.

> **Coût pour le Grand Bourg Agglomération de l'aménagement du tronçon burgien : 642 000 € T.T.C.**

> **Coût pour la Ville : 162 000 € T.T.C.**

- **Respectez le Code de la route**, les stops, les cédez-le-passage et les feux (sauf s'ils sont équipés de panneaux de tourne-à-droite). Amende forfaitaire pour non-respect des stops, des feux rouges et des sens interdits : 135 €.

- **Ne roulez pas sur les trottoirs** (seuls les moins de 8 ans y sont autorisés). Sur un trottoir, tenez votre vélo à la main. Amende forfaitaire : 135 €.

- **Sur la chaussée, roulez au milieu**, ne serrez pas de trop près les véhicules qui stationnent (ouvertures intempêtes de portières, piétons débouchant entre deux voitures).

- **Tendez le bras** pour indiquer votre intention de changer de direction. Amende forfaitaire pour changement de direction sans avertissement préalable : 35 €.

- **Ne remontez pas les files de voitures par la droite** : vous risquez de surprendre les conducteurs et de vous trouver dans leur angle mort. Amende forfaitaire : 135 €.

- **Roulez sans oreillettes, casque audio ou téléphone** (depuis juillet 2015, c'est interdit à vélo comme au volant !). Amende forfaitaire : 135 €.

## Où garer son vélo ?

+ de 750 arceaux en ville, soit  
+ de 1500 places  
9 box vélo sécurisés et une consigne au parking des Bons-Enfants.

**+ Bourg Parc Auto :**  
**04 74 45 72 43**  
**bourgparc-auto@bourg-bresse.fr**



GUILLAUME ATGER



GÉRALDINE BOURGEOIS/MAIRIE

*Terre des Fleurs*

## UN QUARTIER MÉTAMORPHOSÉ

**Un an après la fin des travaux de réhabilitation, le quartier Terre des Fleurs a été inauguré.** Un peu plus de 13 M€ ont été investis par Bourg Habitat et ses partenaires\*, pour rénover 168 logements et les espaces extérieurs. Durant trois ans, quatre immeubles construits au début des années 70 et situés autour de la rue des Tulipes ont bénéficié de travaux de grande ampleur. L'intérieur des logements a été entièrement restauré (électricité, isolation, sanitaires, menuiseries...), onze ascenseurs et une chaufferie biomasse ont été installés. Les toitures ont été refaites et les façades isolées et repeintes. Les espaces verts, le city-stade, les aires de jeux... ont également été modernisés. « L'objectif de cette opération était triple : diminuer la facture énergétique et c'est une réalité, puisque nous constatons une diminution de plus de 55 % des consommations énergétiques sur le secteur ; faire perdurer le patrimoine pour les vingt à trente prochaines années et réaménager le quartier », souligne Isabelle Maistre, présidente de Bourg Habitat.

\* Grand Bourg Agglomération, le Département, l'État, l'Europe

## Un budget vert primé

**Le budget vers la transition écologique de la Ville de Bourg-en-Bresse et de Grand Bourg Agglomération** a été salué par le Prix de l'innovation 2021 de l'AFIGESE, association professionnelle réunissant des spécialistes des finances publiques. Ce budget vert est une démarche participative qui engage la transition écologique dès la préparation et l'exécution de nos budgets.



## Octobre rose

**La Ville soutient la campagne nationale de promotion pour le dépistage du cancer du sein « Octobre rose »,** relayée dans le département par l'Office de lutte contre le cancer dans l'Ain. Tout le mois d'octobre, une banderole a été installée sur l'Hôtel de Ville et la façade illuminée en rose tous les soirs pour promouvoir le dépistage gratuit du cancer du sein pour toutes les femmes de 50 à 74 ans.



ANNE CZWIEKALA



## Joyeux anniversaire

Créée en 2011 par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Ain, l'EGC (École de Gestion et de Commerce) a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire le 1<sup>er</sup> octobre à Ainterexpo en présence de ses différentes promotions diplômées depuis 2014. En dix ans, 169 étudiants ont obtenu, en alternant cours et stages en entreprises sur trois années, le diplôme de bachelor (bac +3) marketing, commercialisation et gestion. En 2020, les EGC de Bourg et de Chalon-sur-Saône ont fusionné pour former l'EGC Centrest (une école, deux campus). Cette rentrée, un programme bac +5 manager de la chaîne logistique a ouvert à Chalon. D'autres formations bac +5 entrepreneuriat et webmarketing vont être lancées sur le campus de Bourg à l'horizon 2022-2023.

**+ EGC Centrest Campus de Bourg - Technopole Alimentec**  
80, rue Henri-de-Boissieu - 04 28 02 18 50



DR

## MIAM !

Du 11 au 15 octobre, à l'occasion de la Semaine de l'alimentation durable, l'unité de production culinaire flexible de la Ville a mis les petits plats dans les grands et a préparé quatre menus faisant la part belle aux produits locaux, bio et équitables pour les restaurants scolaires, le restaurant universitaire et les espaces Petite enfance de la Ville. Nouveauté ! Dès ce mois de novembre, tous les contenants alimentaires en plastique sont progressivement remplacés par des barquettes biosourcées.



SERGE BUATHIER



MARIE VINCENT

## UNE RUE COLONEL BELTRAME

Personne n'a oublié le sacrifice du Colonel-Arnaud-Beltrame qui s'est volontairement substitué à un otage lors de l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes et qui a succombé à ses blessures. En hommage à ce héros, la rue Châteaubriand, où se trouve le groupement de gendarmerie de l'Ain, a été renommée le 4 octobre dernier rue Colonel-Arnaud-Beltrame.



JEAN-JACQUES PAUGET

# 190 kg

c'est la quantité de miel récolté, par le syndicat d'apiculture de l'Ain, dans les ruchers de la Ville en 2021. Une production qui fluctue en fonction des conditions climatiques.

## BUDGET PARTICIPATIF : C'EST PARTI !

### Le premier budget participatif de la Ville de Bourg est lancé.

Une enveloppe de 400 000 € est mise à disposition des Bourgiens de plus de 16 ans pour proposer, individuellement ou collectivement, des projets d'intérêt général portant sur le vivre ensemble ou la transition écologique. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021 pour remplir le formulaire, en ligne ou au format papier, présentant votre idée pour changer la ville. Déposez votre projet en ligne sur

[budgetparticipatif.bourgenbresse.fr](http://budgetparticipatif.bourgenbresse.fr)

ou remplissez le formulaire papier et mettez-le dans l'une des urnes installées en mairie, dans les médiathèques, à la Maison sociale et dans les centres sociaux.

Tous les projets seront soumis, de janvier à avril 2022, à l'étude technique de la Ville. Ceux qui seront recevables seront présentés au vote des habitants en mai prochain. Les projets lauréats verront le jour d'ici fin novembre 2023.

**+** [budgetparticipatif.bourgenbresse.fr](http://budgetparticipatif.bourgenbresse.fr)  
04 74 45 70 63



STUDIO KAMIMO



ANTHROPOCÈNE, TÉMOINS PAR JÉRÉMY GOBÉ © MRB - MARINE BONTEMPS

## Du neuf au musée

En 2020 et 2021, le musée des beaux-arts de la Ville de Bourg a acquis 19 nouvelles œuvres, dont deux sont des séries de 4 et 7 pièces. Obtenues grâce l'aide du FRAM (Fonds régional d'acquisition/restauration des musées), de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'État ou encore grâce à des dons, certaines ont rejoint le parcours permanent. Entre horlogerie du XVIII<sup>e</sup> siècle, portraits du XX<sup>e</sup> siècle ou expressions contemporaines, rendez-vous au monastère royal de Brou pour découvrir ces pièces.

# 300

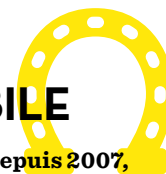
c'est le nombre de diplômes, du CAP au BTS, remis aux élèves du Centre de formation des apprentis du bâtiment et des travaux publics de l'Ain, installé quartier des Vennes.



La Voix de l'Ain  
@lavoixdelain 8 oct. 21

Le Fromager de @Bourg\_en\_Bresse Fabien Picard lance ses distributeurs Morceau de fromage 100 % autonomes. #Bonneldée

## COLLECTE HIPPOMOBILE



Comme tous les ans depuis 2007, Grand Bourg Agglomération renouvelle l'opération ponctuelle de collecte hippomobile des sacs jaunes et des sapins de Noël dans

l'hypercentre de Bourg. L'attelage ramassera les sacs jaunes les jeudis 2, 9 et 16 décembre. La collecte des sapins de Noël se fera les 4, 7, 11 et 14 janvier dans différents points de la ville où les habitants pourront déposer leur sapin (place des Bons-Enfants, place Edgar-Quinet, rue Guichard, avenue Alsace-Lorraine, avenue Jean-Jaurès).





ADOBE STOCK

## La question : Quelles sont les obligations à respecter en trottinette électrique ?



### La réponse :

Les trottinettes électriques se multiplient dans la ville pour aller au travail, faire ses courses ou pour le plaisir... Si ce mode de déplacement urbain séduit car il est rapide, économique et écologique, son usage est strictement réglementé depuis la loi Mobilité de 2019. Le droit de circuler en trottinette électrique est réservé aux 12 ans et plus, avec l'obligation de souscrire une assurance pour l'utiliser. Les trottinettes ont l'interdiction de circuler sur les trottoirs sous peine d'une amende de 135 € et doivent rouler sur les aménagements cyclables. À défaut, elles doivent circuler sur les voies limitées à 50 km/h et respecter le code de la route : stop, feux, sens interdits... Sur tous les types de voies, les trottinettes ont l'obligation de pas dépasser la vitesse maximale de 25 km/h. Deux trottinettes ne doivent pas rouler de front, mais se suivre en file indienne. Il est interdit de monter à plusieurs sur une trottinette et de tracter une remorque ou un autre véhicule, sous peine d'amende. Non imposé, le port du casque est très fortement recommandé. Porter des écouteurs, des casques audio ou téléphoner est prohibé. Le port du gilet rétro réfléchissant est conseillé de jour, obligatoire de nuit et par faible luminosité. Enfin, les trottinettes doivent impérativement être dotées des équipements suivants : feux avant et arrière, avertisseur sonore, dispositif réfléchissant arrière et latéraux et également de système de freinage.

## QUI SONT LES CONSCRITS DE 2022 ?

**Dimanche 23 janvier 2022, les classes en 2 et en 7 défilent dans la ville** pour la célèbre vague des conscrits, qui sera suivie d'un banquet à la salle des fêtes, animé par un DJ. La soirée crêpes aura lieu le lundi 24 janvier, en musique également, à partir de 16 h 30 à la salle des fêtes. Inscrivez-vous auprès de votre classe :

- 10 ans : 06 16 73 19 63
- 20 et 30 ans : 06 77 24 70 47
- 40 et 50 ans : 06 63 99 27 36
- 60, 90 et 100 ans : 06 01 48 95 80
- 70 ans : 06 08 77 65 81
- 80 ans : 06 84 49 34 00



DR

 **Le Progrès Ain**  
@leprogresain 12 oct. 21

Écrit et réalisé par l'écrivain ambarrois Jean-François Dupont, le film Les Collines réunit devant la caméra des élèves de la classe théâtre du Conservatoire de Bourg-en-Bresse. #BourgEnBresse #Ain

# Ca, c'était avant.



L'ATELIER DE VENTE ET DE RÉPARATION DE CYCLES, MOTOCYCLETTES ET MACHINES À COUDRE COMPIGNE, 4, RUE DE LA BOURGÈRE (C. 1004) © ARCHIVES MUNICIPALES 1920 - 35/11/25

## FANS DE CYCLE.

Entre Bourg et la petite reine, c'est l'amour fou depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Rétropédalage.

**D**epuis les confinements, beaucoup de Burgiens ont renoué avec le vélo. Une façon de retrouver la liberté. Si aujourd'hui pédaler semble simple, cette invention a nécessité un siècle d'innovations. L'histoire débute en 1817 en Allemagne avec l'invention de la draisienne par le baron Karl Drais von Sauerbronn. L'engin en bois, avec deux roues sur le même axe, se manœuvre avec l'impulsion des pieds. Cet ancêtre du vélo connaîtra bien des évolutions. En 1839, les pédales font leur apparition. En 1861, le premier pédalier est mis au point... et en 1871 le grand bi débarque de Grande-Bretagne. La bicyclette, telle que nous la connaissons, avec ses roues de diamètre égal et sa transmission par chaîne, voit le jour au début des années 1880.

### TOP DÉPART

Bourg s'enflamme pour le vélo. Dès novembre 1868, place de la Grenette, un constructeur lyonnais présente ses



*Dès 1893, les Burgiens adoptent le vélo pour leurs déplacements. »*

modèles en fer fin. Le 19 septembre 1869, la ville accueille sa première course cycliste sur le Champ de Mars. Organisée par le Vélo-Club de Lyon, l'épreuve voit les meilleurs coureurs français s'affronter sous la pluie devant 10 000 personnes.

Séduits par ce mode de locomotion, les Burgiens l'adoptent dès 1893 pour leurs déplacements. Selon la presse de l'époque, le nombre de vélos avoisine les 250 pour 18 000 habitants. En 1902, le Vélo-Club de l'Ain animé par Louis Mouthier, champion de l'Ain six ans de suite, est fondé. Le 27 mai 1906, sur le vélodrome en bois bâti au Champ de Mars, le club organise sa première course. D'autres suivront alors que

### Vélos made in Ain

Le groupement d'entreprises Mécabourg conçoit actuellement deux modèles de vélos à assistance électrique, destinés à un usage urbain et à la randonnée. Des cycles propres et 100 % locaux !



des clubs et des associations cyclistes émergent. Les magasins de vente et de réparation fleurissent. En 1926, Bourg compte pas moins de trois établissements de cycles en gros, quatorze marchands et réparateurs, un constructeur de cadres et un fabricant de guidons. Parmi eux, la firme Radior qui dès 1904 monte des bicyclettes d'excellente réputation.

### RADIOR MAILLOT JAUNE !

Le premier atelier, fondé par Joseph Chapoard, est installé impasse du Four-Bâgé. Ce visionnaire invente la marque Radior. Conscient que les compétitions sont la meilleure des publicités, il offre des primes sur les courses avant de créer, le 19 mai 1907, le Grand Prix Radior. Cette course en deux étapes lui permet de faire connaître ses produits et ses revendeurs dans l'Ain et les départements limitrophes. Après la Première Guerre mondiale, le Grand Prix Radior devient une classique au départ du centre-ville avec arrivée aux Vennes.

Face au succès commercial, la fabrique déménage sur l'actuelle avenue Pierre-Sémard et en 1920, une usine moderne est construite au pont de Lyon. La crise du cycle finit par avoir raison de ce fleuron qui baisse le rideau en 1956 après avoir produit des centaines de milliers de bicyclettes, de cyclomoteurs, de motos et même quelques automobiles.

### RENAISSANCE

Après une période de déclin, la petite reine reconquiert le cœur des Burgiens dès les années 80 (merci les chocs pétroliers !). Pour répondre à cet engouement, la Ville réalise en 1983 la première piste cyclable avenue Amédée-Mercier. Au fil des ans, des programmes d'aménagements cyclables toujours plus ambitieux voient le jour.

Désormais, Bourg compte 60 km de voies aménagées pour les cycles (cf. Grand format p. 8 à 11).

Parallèlement, des itinéraires doux sont développés. La Liaison verte, reliant le centre-ville au parc de loisirs de Bouvent, est inaugurée en 1998. En 2006, la Tracée verte, reliant la forêt de Seillon à Bouvent, voit le jour. Cette année, la voie verte La Traverse est prolongée jusqu'à Bourg où 3,6 km ont été aménagés entre les avenues de Marboz et Amédée-Mercier. Des espaces de vélo loisir sont tracés et fléchés dans la forêt de Seillon, le bois Henriot où un *bike park* a été ouvert cet été. La pratique du cycle à Bourg a encore un bel avenir !

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse ; C'est à Bourg de septembre 2004 et juillet 2007 ; Bourg de A à Z, Maurice Brocard

➕ de photos sur [bourgenbresse.fr](http://bourgenbresse.fr)

## Pour un petit Tour...

Créé en 1903, le Tour de France fait pour la première fois étape à Bourg-en-Bresse le 26 juillet 2002. *Bis repetita* en 2007, 2014, 2016 et 2020 où le peloton s'élance de Brou à huis-clos en raison de la pandémie.



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Quizz

1 – En quelle année, la ville accueille-t-elle sa première course cycliste ?

- a ■ 1904  
b ■ 1869

Réponse : a

## Terre de champions

Premier coureur cycliste professionnel burgien, Joseph Quaissard, né en 1886, remporte de nombreuses victoires sur vélodrome. Dans sa roue, le Burgien Paul Filliat devient un grand nom du cyclisme de l'entre-deux-guerres. En 1928, il porte les couleurs de Radior sur le Tour de France, dans la catégorie des touristes-routiers, termine 1<sup>er</sup> de sa catégorie et 25<sup>e</sup> au général. À l'issue de sa carrière, il crée dans les années 50, un magasin de cycles avenue du Mail.

Dans les années 60-70, après s'être essayé aux courses sur route, Daniel Morelon devient l'un des pistards les plus titrés au monde avec une kyrielle de médailles aux championnats de France, du Monde et aux JO. Devenu entraîneur national, il fait triompher des générations de coureurs. Dans son sillage, le pistard Florian Grengbo a décroché le 3 août dernier, le bronze en vitesse par équipe aux JO de Tokyo. La relève est assurée !



ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE 997W105, PHOTOSTUDIO COMIET

Daniel Morelon double champion olympique à Mexico en 1968 est accueilli en héros à Bourg.

## ***Si on essayait de travailler ensemble...***

Ce mois de septembre 2021 a vu se concrétiser une proposition que j'avais faite lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février : l'inauguration de la rue Colonel-Arnaud-Beltrame en hommage à l'acte héroïque de cet homme. Autre événement de ce mois de septembre, l'annulation de l'article 26 (dépôt d'amendement) du règlement intérieur du conseil municipal par le tribunal administratif, jugé abusif à la suite de mon recours. Nous avons convenu de nous revoir afin de trouver une solution qui satisfasse tout le

monde concernant le délai de dépose. Cette procédure, qui a coûté presque 4 000 € à la Ville, aurait pu être évitée s'il y avait eu un véritable dialogue dès le départ. Ma dernière question écrite au conseil municipal de septembre demandait également que l'on travaille vraiment sur les sujets ensemble et que le conseil municipal ne soit plus une simple chambre d'enregistrement. Malheureusement, la réponse n'a été qu'une fin de non-recevoir à ma requête. Pendant que la majorité se vante d'être

à travail pour notre ville, j'en suis effectivement encore à me battre afin d'avoir voix au chapitre et de participer à la construction de ces projets. J'ai espoir que l'on arrive durant ce mandat à travailler enfin tous ensemble.

**Michaël Ruiz**  
**Conseiller municipal et président**  
**du groupe *Vision Bourg-en-Bresse***  
**Contact : michael.ruiz@vision-**  
**bourgenbresse.fr**  
**Facebook : [www.facebook.com/](https://www.facebook.com/MRuiz01000)**  
**MRuiz01000**

## ***Appel à candidature pour le Conseil des Burgiens !***

Le numéro de téléphone indiqué dans notre dernière tribune comportait une erreur de frappe. Aussi, si vous souhaitez participer au lancement du Conseil des Burgiens, appelez directement au 06 60 78 46 27. Composé de volontaires, le Conseil des Burgiens sera une instance démocratique rassemblant les Burgiennes et les Burgiens de tous les horizons et de toutes les sensibilités. Il sera ouvert à toutes et tous quelle que soit votre profession : salariés, étudiants, entrepreneurs, demandeurs d'emploi, retraités, bénévoles etc.

Le Conseil des Burgiens sera un outil de discussions directes et d'échanges en toute convivialité et sans jugement. Il permettra de faire remonter au conseil municipal le fruit de nos concertations et propositions. Dans un esprit de liberté d'opinion et de souci constant de l'intérêt général, le Conseil des Burgiens se composera de plusieurs collègues qui représenteront les enjeux majeurs de notre ville : l'environnement, le dynamisme, la sécurité, l'éducation, la culture, la famille et les aînés, les sports, l'urbanisme, le handicap, la jeunesse.

Devenez acteurs de votre quartier ! Que vous habitiez au centre-ville, aux Dîmes, aux Vennes, à la Reyssouze, à la Croix-Blanche, à l'Alagnier, aux Lilas, au Peloux, au Plateau, à Saint-Roch ou à Charles-Robin... Issus d'une nouvelle génération d'élus, nous souhaitons donner à chacun la possibilité de dire ce qu'il a sur le cœur et de participer à la vie citoyenne de notre ville.

**Aurane REIHANIAN, Marie-Jo BARDET, Christophe COQUELET, Agnès BLOISE.**

## ***Errare humanum est, perseverare diabolicum***

Monsieur le Maire,  
 Encore un accident entre un véhicule et une borne avenue Alsace-Lorraine. Une erreur de pilotage à 20 km/h environ qui n'aurait sans doute pas mis en danger les cyclistes. Ces quelques bornes « killeuses » de voitures sont à l'origine de plusieurs dizaines d'accidents et rien ne changera selon vous, car c'est un choix esthétique !

L'argument de la sécurité des cyclistes a bon dos.  
 La raison voudrait que l'on repense ces bornes, mais l'idéologie est souvent ennemie de la raison.

**Pour le groupe *Bourg Réveille-toi !***  
**Jérôme Buisson et Vital Matras.**





LESLIE COBO-MOREL

## OPÉRATION VILLE PROPRE



DANIEL GILLET

## FIN D'ÉTÉ À BOUVENT



LEÏNA CHAÏBI

## PROX'RAID AVENTURE À BROU

## Contact Mairie

### MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 45 71 99  
mairie@bourgenbresse.fr  
bourgenbresse.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi

8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/ passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

### BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43

bourgparcauto@bourgenbresse.fr

### DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

### POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

### SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

### Annexe mairie Amédée-Mercier

Médiathèque Vailland

1, rue du Moulin de Brou - 04 74 42 47 18

Ouverture au public :

du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

### Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

**0 800 00 10 53**

Laissez vos messages sur le répondeur.

# BUDGET PARTICIPATIF

## Donnez vie à vos idées

Avant le 31 déc. 2021



Déposez  
votre  
projet  
sur

[budgetparticipatif.bourgen-bresse.fr](http://budgetparticipatif.bourgen-bresse.fr)  
ou remplissez le formulaire  
disponible en mairie



[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)